



Ordre des travailleurs
sociaux et des techniciens
en travail social de l'Ontario



RAPPORT ANNUEL 2016

LE
PROCHAIN >>>
CHAPITRE

> ÉNONCÉ DE MISSION

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario protège l'intérêt public en réglementant l'exercice des professions de travailleuse/travailleur social et de technicienne/technicien en travail social et en faisant la promotion d'une pratique éthique et professionnelle.

> ÉNONCÉ DE VISION

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario s'efforce d'atteindre l'excellence organisationnelle dans le cadre de son mandat afin de servir l'intérêt public, de réglementer ses membres et de rendre des comptes à la collectivité et d'être accessible à celle-ci.

➤ MESSAGE CONJOINT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA REGISTRATEURE



Beatrice Traub-Werner
MSS, TSI
Présidente



Lise Betteridge
MSS, TSI
Registrature

LE PROCHAIN CHAPITRE

L'année écoulée a été une période de transformation pour l'Ordre. Après s'être engagé dans un processus de planification stratégique approfondi tout au long du printemps, l'Ordre a publié son Plan stratégique de quatre ans. Nous sommes convaincus que le nouveau Plan stratégique aborde les problématiques auxquels font face l'Ordre et ses membres et reflète fidèlement les priorités stratégiques de l'Ordre pour les années à venir. Nous avons demandé des avis et donné des commentaires au sujet des nouvelles lois portant sur des sujets comme la psychothérapie, l'aide médicale à mourir, la protection de la vie privée, et les dossiers de santé électroniques, enjeux qui ont des répercussions sur nos membres et le secteur de la réglementation dans son ensemble. Nous continuons à apporter des modifications au Règlement sur l'inscription pris en application de la *Loi sur le travail social et les techniques de travail social*, qui comprennent, entre autres, l'élimination de la catégorie d'inscription provisoire et la création d'une nouvelle catégorie de membres retraités. Le changement et l'innovation technologique restent la norme. Si l'histoire de l'Ordre peut être considérée comme une histoire, on peut alors dire que 2016 est un chapitre qui a été marqué par des changements continus.

Un thème qui ne changera jamais, cependant, est l'engagement indéfectible de l'Ordre à l'égard de son mandat de protection de l'intérêt public par le biais de la réglementation de l'exercice du travail social et des techniques de travail social. L'an dernier, l'Ordre a fait de

grands progrès en maintenant une gouvernance efficace et en atteignant une efficacité réglementaire maximale. Un exemple est le travail de collaboration de l'Ordre avec les autres ordres et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée afin de préciser l'acte autorisé de psychothérapie dans le but de faire avancer cette question importante. Nous avons joué, au niveau national et au niveau provincial, un rôle actif dans le secteur de la réglementation qui a consisté à renouveler notre engagement envers le Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social et à tenir l'assemblée annuelle des registrateurs canadiens du travail social. Nous continuons à collaborer avec l'Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario (ATTSO), la Ontario Social Service Worker Association (OSSWA) et les éducateurs, entre autres partenaires, pour veiller à ce que les questions importantes qui touchent le public et nos membres fassent l'objet de discussions régulières.

En 2016, le Conseil de l'Ordre a approuvé des modifications au Programme de maintien de la compétence (PMC) qui tenaient compte des recommandations d'une évaluation du programme. Le PMC est un programme clé de l'Ordre qui veille à ce que tous les membres de l'Ordre restent compétents, informés et éthiques dans leur pratique. Nous sommes très heureuses de lancer le PMC révisé et tenons à exprimer encore une fois nos remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à l'évaluation du PMC.

Nous aimerions saisir cette occasion pour dire au revoir aux membres du Conseil : Gary Cockman, TTSI, Jennifer Hamilton, TTSI, Mary Long, TTSI, Darren Madahbee, TTSI,

John Pretti, TSI, Bob Thompson, TSI, et Anna Walsh, membre du public. Nous vous remercions pour votre travail acharné et votre dévouement. Le Conseil a également accueilli les membres élus récemment : Amanda Bettencourt, TTSI, Angèle Desormeau, TTSI, Frances Keogh, TSI, Mukesh Kowlessar, TTSI, Sue-Ellen Merritt, TTSI, et Lisa Seburn, TSI.

L'Ordre poursuit ses efforts pour trouver des façons de mieux collaborer avec ses partenaires et de promouvoir notre important mandat consistant à protéger le public. Nous avons été très heureuses d'accueillir des centaines de membres provenant de toute la province lors de la Journée de l'assemblée annuelle et de la formation (JAAF) 2016 à Toronto et des Forums éducatifs à Dryden, Thunder Bay et Windsor. Faisant partie de la Série éducative Glenda McDonald de l'Ordre, ces événements ont été rendus plus accessibles aux participants grâce aux webémissions et aux médias sociaux. Les activités de sensibilisation et de mobilisation sont des priorités importantes pour l'Ordre au cours de l'année à venir, et nous continuerons à chercher de nouvelles occasions d'optimiser l'utilisation de la technologie.

Le dramaturge irlandais George Bernard Shaw a jadis fait remarquer que « les progrès sont impossibles sans changements ». Avec ces mots à l'esprit, nous tournons la page sur 2016, une année au cours de laquelle beaucoup de travail a été accompli. Nous attendons avec impatience de travailler avec nos partenaires dans ce qui semble être un nouveau chapitre prometteur dans la croissance et le développement de l'Ordre.

> RÉALISATIONS DE 2016

PRATIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLES

- Fourni 2 622 consultations sur la pratique aux membres et au public, les questions les plus courantes portant sur le consentement/la confidentialité/l'obligation de mise en garde, le champ d'application et la documentation.
- Répondu à plus de 400 demandes de renseignements au sujet du Programme de maintien de la compétence (PMC).
- Atteint un taux de conformité de 98,23 % pour le PMC 2015.
- Donné 23 présentations à des étudiants de programmes de travail social et de techniques de travail social ainsi qu'aux membres.
- Tenu un kiosque lors de deux salons de l'emploi et participé à quatre tables rondes.
- Organisé des forums éducatifs à Thunder Bay, Dryden et Windsor.
- Lors de la Journée de l'assemblée annuelle et de la formation (JAAF) 2016, accueilli plus de 500 membres et atteint environ 200 membres par l'intermédiaire de webémissions en direct.
- Créé du nouveau matériel promotionnel et des évaluations de présentations aux étudiants.

- Mis au point de nouvelles ressources pour les membres, y compris des Notes sur la pratique et des articles sur l'Obligation de faire rapport en vertu de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* et sur l'Aide médicale à mourir (AMM).
- Révisé le PMC en tenant compte des recommandations tirées d'une évaluation du programme, qui comprenait des commentaires des membres et d'autres partenaires.

COMMUNICATIONS ET MARKETING

- Distribué deux numéros de *Perspective* aux membres et partenaires au printemps et à l'automne.
- Mis à jour le site Web de l'Ordre de façon régulière et envoyé approximativement 48 e-Bulletins entre les numéros de *Perspective*.
- Publié le Plan stratégique et la carte stratégique de l'Ordre pour 2016-2019 sur le site Web de l'Ordre.
- Acquis 2 545 abonnés aux médias sociaux (Twitter, LinkedIn et YouTube) au 31 décembre 2016, soit une augmentation annuelle de 29,78 %.

EFFECTIFS ET INSCRIPTIONS

- Inscrit 1 392 membres travailleuses et travailleurs sociaux et 402 membres techniciennes et techniciens en travail social, y compris 938 récents diplômés, soit un total de 1 794 nouveaux membres.

> « L'an dernier, l'Ordre a fait de grands progrès en maintenant une gouvernance efficace et en atteignant une efficacité réglementaire maximale. »

- Créé une section d'inscription plus conviviale sur le site Web de l'Ordre.
- Augmenté le total des effectifs (inscrits et inactifs) qui s'élève à 18 945 membres au 31 décembre 2016.
- Atteint un taux de renouvellement des membres de l'Ordre de 94,5 %.
- Augmenté le taux de renouvellement en ligne, qui est passé de 64 % en 2015 à 89 % en 2016.

RÉACTIONS AUX LOIS

- Présenté des propositions de modifications du Règlement sur l'inscription au ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) et entretenu un dialogue régulier avec le MSSC et le bureau de la Ministre.
- Fait une présentation au Comité permanent au sujet du projet de loi 119 et rencontré le personnel de la ministre, MSSC, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) et e-Health au sujet des préoccupations de l'Ordre.
- Engagé une firme de relations gouvernementales pour aider l'Ordre à garantir une visibilité continue de l'Ordre.
- Collaboré avec les autres ordres dont les membres auront accès à l'acte autorisé de psychothérapie, une fois qu'il sera entré en

vigueur par proclamation, pour mettre au point un document de clarification qui permettrait au MSSLD d'aller de l'avant avec la proclamation.

RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

- Invité l'honorable Dr Helena Jaczek, ministre des Services sociaux et communautaires de l'Ontario, à prononcer le mot de bienvenue à la JAAF.
- Fait participer les partenaires dont on a obtenu des commentaires, y compris les éducateurs, les employeurs et autres organismes de réglementation, afin de produire le Plan stratégique de 2016-2019 de l'Ordre.
- Entretenu des contacts avec les coordonnateurs de TTS et doyens et directeurs de TS concernant le processus d'inscription et les questions actuelles s'y rapportant.
- Travaillé avec l'Association of Social Work Boards (ASWB) pour distribuer leur enquête d'analyse de la pratique aux membres de l'Ordre.
- Participé au comité directeur du Fonds pour le perfectionnement professionnel des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social (FPPTSTTS).
- Fait intervenir l'Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario (ATTSO) pour discuter des domaines d'intérêts et de préoccupations mutuels, y compris la protection du titre et les questions relatives au fait de se « faire passer pour » comme le projet de loi 119 et la psychothérapie.

» « L'Ordre poursuit ses efforts pour trouver des façons de mieux collaborer avec ses partenaires et de promouvoir notre important mandat consistant à protéger le public. »

- Appuyé la conférence provinciale de l'ATTSO grâce au parrainage de niveau Platine et en participant et tenant un kiosque lors de l'événement.
- Accueilli l'assemblée annuelle des Registrateurs canadiens du travail social.
- Répondu à la demande de commentaires de l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario au sujet de propositions de modifications de ses règlements administratifs.
- Répondu à la consultation de l'Ordre des psychologues de l'Ontario au sujet de son projet de normes de conduite professionnelle.
- La registrature a participé à une table ronde sur la gestion de crise lors de la conférence du Réseau canadien des organismes de réglementation (RCOR), a fait une présentation sur la sensibilisation du public et la mobilité de la main-d'œuvre lors de la réunion pédagogique du printemps de l'ASWB, a participé à un groupe interdisciplinaire des ordres de réglementation dans le cadre de sessions interprofessionnelles à l'hôpital de Markham-Stouffville, et a donné une présentation sur le PMC au comité des normes d'exercice de l'Ordre des éducatrices et éducateurs de la petite enfance.
- La registrature adjointe a animé une séance sur les modèles de réglementation internationale lors de la conférence du Council on Licensure, Enforcement and Regulation (CLEAR), ainsi que plusieurs séances du RCOR
- Fait intervenir un éventail de groupes de réseautage réglementaire, y compris le groupe de réseautage Investigations, Discipline and Enforcement Association (IDEA); le Ontario Regulators for Access Consortium (ORAC); le Réseau des régulateurs politiques de l'Ontario (OPRN); le Registration Exchange Group; le Quality Assurance Working Group (QAWG); le Regulatory Communicators Network; le groupe de réseautage RH et le groupe de réseautage des conseillers en matière de pratique.

PLAINTES ET DISCIPLINE

- Reçu et traité 61 nouvelles plaintes au nom du comité des plaintes.
- Appuyé les travaux du comité des plaintes en rendant 114 décisions avec motifs au sujet des plaintes.
- Reçu et traité 17 rapports au nom du Bureau.
- Appuyé les travaux du Bureau en rendant 21 décisions avec motifs au sujet des rapports.
- Mené des enquêtes réglementaires donnant lieu à 14 renvois au comité de discipline.
- Mené des enquêtes en matière de santé qui ont donné lieu à deux renvois au comité d'aptitude professionnelle.
- Tenu 15 audiences disciplinaires et trois conférences préalables à l'audience.
- Publié les décisions avec motifs du comité de discipline conformément à des ordonnances du comité de discipline.
- Élaboré une stratégie de mobilisation des partenaires pour une mise en œuvre en 2017.

> RAPPORTS DES COMITÉS 2016

BUREAU

Beatrice Traub-Werner, TSI, présidente

David Hodgson, membre du public,
vice-président

Greg Clarke, TTSl, vice-président

Thomas Horn, TSI

Déirdre Smith, membre du public

Shelley Hale, TTSl

- Le Bureau apporte un leadership au Conseil et facilite son fonctionnement efficient et efficace. Le Bureau est autorisé à exercer tout pouvoir et accomplir toutes fonctions du Conseil entre les réunions du Conseil à l'exception du pouvoir de créer, de modifier ou de révoquer un règlement ou un règlement administratif.
- En plus d'agir au nom du Conseil, le Bureau reçoit et passe en revue les comptes rendus d'enquêtes sur les rapports obligatoires concernant la conduite ou les actes de membres de l'Ordre et renvoie des cas aux comités de discipline et d'aptitude professionnelle de l'Ordre.
- Le mandat du Bureau prescrit par la loi consiste également à approuver les agents d'enquête nommés par la registrature.
- En 2016, le Bureau a étudié et transmis au Conseil de nombreuses questions décrites dans les réalisations ailleurs dans ce rapport.

STATISTIQUES SUR LES RAPPORTS OBLIGATOIRES

- 17 rapports ont été reçus et étudiés en 2016.
- 21 décisions avec motifs ont été rendues en 2016.

- Le Bureau a renvoyé cinq cas au comité de discipline.
- Le Bureau a renvoyé deux cas au comité d'aptitude professionnelle.

COMITÉ DE DISCIPLINE

Sophia Ruddock, membre du public,
présidente

- Au 31 décembre 2016, le comité avait reçu 14 renvois, tenu trois conférences préalables à l'audience, tenu 15 audiences disciplinaires et rendu sept décisions écrites.
- Tel que prescrit par le comité de discipline, des sommaires de décisions rendues par le comité ont été publiés dans la publication officielle de l'Ordre et sur le site Web de l'Ordre et de toute autre manière ou par tout autre moyen que l'Ordre juge approprié.

COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Sophia Ruddock, membre du public,
présidente

- Au 31 décembre 2016, le comité avait reçu deux renvois. Les dates d'audience pour les deux renvois ont été remises à plus tard.

COMITÉ DES PLAINTES

Greg Clarke, TTSl, président

- En 2016, le comité des plaintes a reçu et étudié 61 plaintes.
- 114 décisions avec motifs ont été rendues en 2016.
- Neuf cas ont été renvoyés au comité de discipline.

COMITÉ D'APPEL DES INSCRIPTIONS

Lily Oddie, membre du public, présidente

- Le comité a étudié 10 demandes d'examen (sept pour le travail social et trois pour les techniques de travail social) : sept décisions avec motifs ont été rendues, et deux décisions ont été approuvées en principe; et un demande a été ajournée en attendant des renseignements supplémentaires.
- Le comité a reçu quatre demandes d'examen en 2016 (trois pour le travail social et une pour les techniques de travail social).

COMITÉ DES ÉLECTIONS

Thomas Horn, TSI, président

- Le comité a passé en revue les documents relatifs aux élections, a examiné les mises en candidature et les bulletins de vote douteux et a participé à un programme de formation avec les agents électoraux.
- En 2016, le processus électoral dans sa totalité était disponible en ligne, y compris l'Appel de mise en candidature et la procédure de vote. Cela s'est avéré un grand succès et le taux de participation au scrutin a été de 20 %, record sans précédent.
- Félicitations à Lisa Seburn, TSI, circonscription électorale n° 1; Angèle Desormeau, TTSI, circonscription électorale n° 1; Linda Danson, TSI, circonscription électorale n° 2; Shelley Hale, TTSI, circonscription électorale n° 2; Frances Keogh, TSI, circonscription électorale n° 5; et Mukesh Kowlessar, TTSI, circonscription électorale n° 5.

- Amanda Bettencourt, TTSI, et Sue-Ellen Merritt, TTSI, ont pourvu à des postes vacants de travailleuses en travail social dans la circonscription électorale n° 4 en 2016.

COMITÉ DES NORMES D'EXERCICE

Shelley Hale, TTSI, présidente

- Le comité des normes d'exercice passe en revue et examine les normes d'exercice et les lignes directrices, recommande au Conseil un processus pour consulter les membres à propos des normes d'exercice et des lignes directrices, et met en œuvre ou supervise, conformément aux directives du Conseil, un processus de consultation.
- En outre, le comité recommande et soumet à l'approbation du Conseil des changements à apporter aux normes d'exercice de l'Ordre et l'adoption de lignes directrices ayant trait aux normes d'exercice de l'Ordre et il recommande et soumet à l'approbation de la registrature ou du Conseil des documents imprimés et autres documents afin de communiquer les normes d'exercice et les lignes directrices aux membres de l'Ordre.
- Le comité accomplit toutes autres fonctions dont pourrait décider le Conseil de temps à autre.
- En 2016, le comité a étudié les projets de révisions à apporter aux documents du Programme de maintien de la compétence (PMC) et a recommandé que les révisions proposées pour le PMC soient envoyées au Bureau puis au Conseil pour examen.

Le comité a également recommandé que les documents révisés du PMC, ainsi que le rapport d'évaluation, soient mis en ligne une fois approuvés par le Conseil.

- En 2016, le comité a commencé à étudier le Draft Model Regulatory Standards for Technology and Social Work Practice de l'Association of Social Work Boards (ASWB) et à voir comment ces normes réglementaires pourraient être intégrées aux Ressources de l'Ordre, et a demandé au personnel d'entreprendre une analyse du contexte et de préparer un document de discussion présentant les différentes options pour le comité.

COMITÉ DES FINANCES

Mukesh Kowlessar, TTSI, président

- Le comité des finances fait des recommandations au Conseil sur les questions relatives à la planification financière, à la gestion financière et à la gestion de l'actif de l'Ordre, y compris :
 - le budget d'exploitation annuel;
 - les contrôles financiers internes;
 - les politiques financières et les plans financiers;
 - les politiques pour le placement des fonds.
- Le comité a examiné régulièrement les états financiers de l'Ordre et les états du portefeuille actuel de l'Ordre.
- Le comité a passé en revue les politiques se rapportant à la gestion des finances de l'Ordre.

- Sur recommandation du comité, le Conseil a reçu une orientation sur les finances de l'Ordre et les responsabilités fiduciaires du Conseil de la part de l'auditeur de l'Ordre le 8 septembre 2016.
- Le Comité a dirigé le processus d'élaboration du budget annuel de 2017 et du plan de travail. Cela comprenait une recommandation d'une augmentation de 20 \$ des frais d'adhésion généraux pour 2017. Le président du comité des finances a présenté au Conseil le budget provisoire et le plan de travail de 2017, et ils ont été approuvés le 9 décembre 2016.

COMITÉ DES CANDIDATURES

Sharmaarke Abdullahi, membre du public, président

- Le comité des candidatures fait des recommandations au Conseil au sujet de la nomination des membres et des présidentes/présidents pour chacun des comités statutaires et non statutaires établis selon les règlements administratifs de l'Ordre.
- Le comité a tenu une séance d'orientation en septembre 2016 afin de passer en revue les exigences réglementaires concernant la composition des comités statutaires et les exigences concernant la composition des comités non statutaires, tel que cela est établi dans le règlement administratif.
- Le comité s'est réuni en septembre 2016 pour passer en revue les déclarations d'intérêt des membres faisant partie ou non du Conseil concernant leur participation aux comités statutaires et non statutaires et a fait des recommandations au Conseil au sujet de

la nomination de membres et de présidentes/ présidents pour chacun des comités lors de la réunion du Conseil de septembre 2016.

COMITÉ DE LA GOUVERNANCE

Déirdre Smith, membre du public, présidente

- Le mandat du comité de la gouvernance consiste à élaborer, maintenir et passer en revue les politiques et les procédures de gouvernance, à faire des recommandations au Conseil au sujet des politiques, procédures et changements, et à exécuter les fonctions dont pourrait décider le Conseil de temps à autre.
- Le comité a examiné et recommandé des modifications à apporter à plusieurs politiques en matière de gouvernance.
- Le comité a continué à mettre en œuvre les priorités stratégiques du Plan stratégique 2012-2015 et a commencé à mettre en œuvre les nouvelles recommandations du Plan stratégique 2016-2019 que le Conseil a approuvées en mai 2016.

» « Les activités de sensibilisation et de mobilisation sont des priorités importantes pour l'Ordre au cours de l'année à venir, et nous continuerons à chercher de nouvelles occasions d'optimiser l'utilisation de la technologie. »

COMITÉ DES TITRES ET DÉSIGNATIONS

Linda Danson, TSI, présidente

- Le comité des titres et désignations étudie les appels présentés par les membres (appelants) dans les trente jours qui suivent la notification par l'Ordre selon laquelle la Registrature a déterminé que l'appelant n'est pas titulaire d'un doctorat acquis en travail social, conformément au paragraphe 47.3(2) de la Loi.
- Le comité des titres et des désignations rend sa décision par écrit à l'appelant et à la registrature. La décision du comité des titres et désignations est définitive et a force exécutoire et ne peut faire l'objet d'un nouvel appel.

COMITÉ DES SOCIÉTÉS PROFESSIONNELLES

Rose-Marie Fraser, TSI, présidente

- Le comité des sociétés professionnelles étudie les appels que présente une société professionnelle dans les 30 jours de la date à laquelle l'Ordre est informé de l'affaire. Le comité donne sa décision à la registrature et(ou) à l'appelant.
- La décision du comité des sociétés professionnelles est définitive et ne peut faire l'objet d'un nouvel appel.

> CONSEIL DE L'ORDRE 2016-2017

CONSEIL DE L'ORDRE

Sharmaarke Abdullahi, membre du public

Amanda Bettencourt, TTSI

Greg Clarke, TTSI

Linda Danson, TSI

Angèle Desormeau, TTSI

Lisa Foster, membre du public

Rose-Marie Fraser, TSI

Judy Gardner, TTSI

Shelley Hale, TTSI

David Hodgson, membre du public

Thomas Horn, TSI

Frances Keogh, TSI

Mukesh Kowlessar, TTSI

Sue-Ellen Merritt, TTSI

Lily Oddie, membre du public

Donald Panton, TSI

Sophia Ruddock, membre du public

Lisa Seburn, TSI

Déirdre Smith, membre du public

Beatrice Traub-Werner, TSI

Anna Walsh, membre du public
(a démissionné en septembre 2016)

NON MEMBRES DU CONSEIL

Gary Cockman, TTSI

Nancy Friedman, TSI

Abe Ibrahim, TTSI

Reva Katz-Ulster, TSI

Vinita Puri, TSI

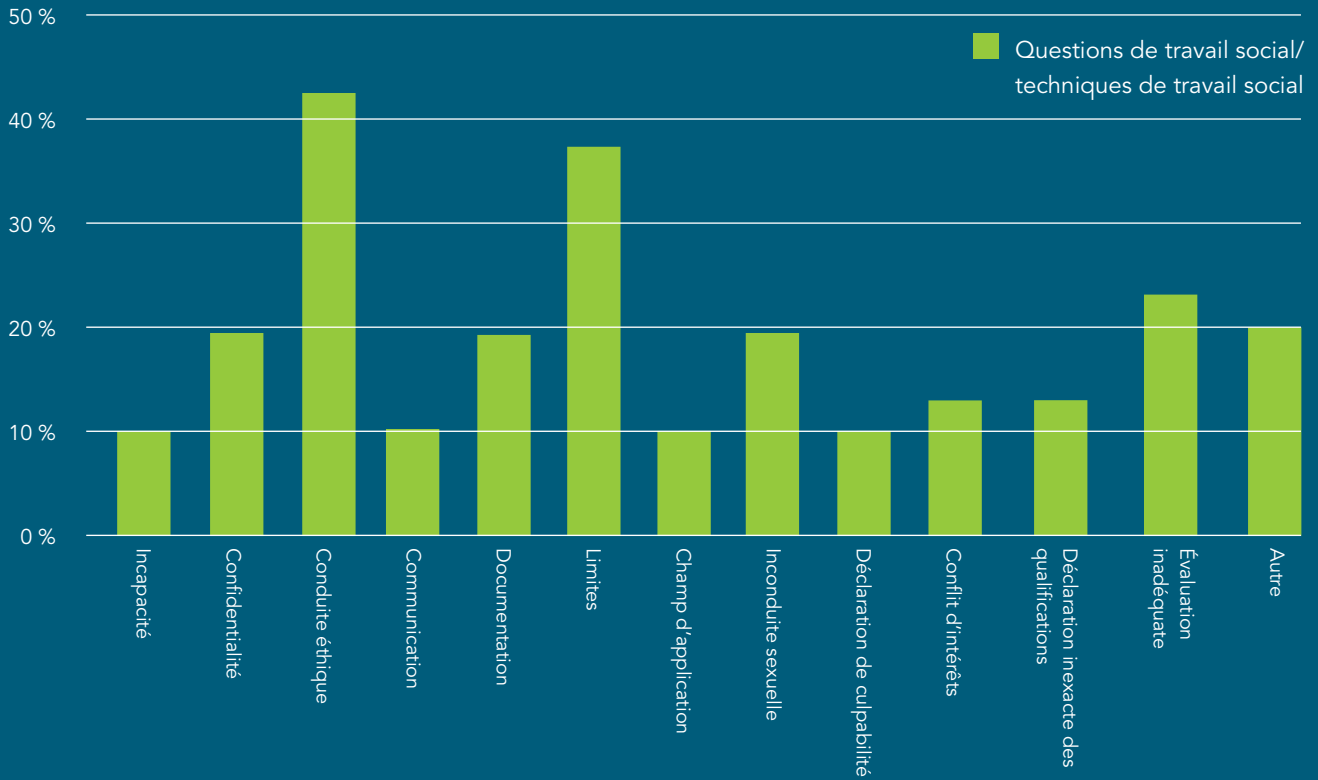
Robert Thompson, TSI

Rita Wiltsie, TSI

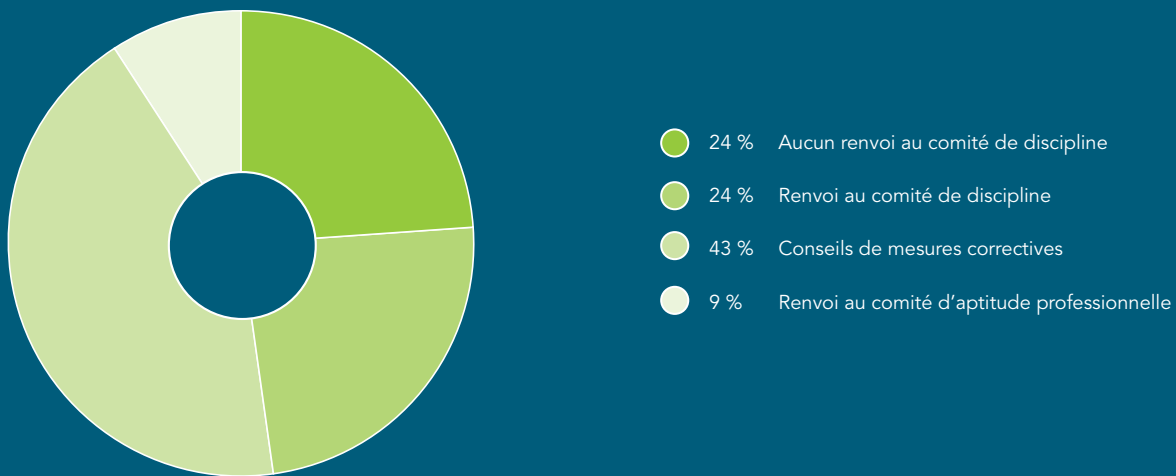
> « Le PMC est un programme clé de l'Ordre qui veille à ce que tous les membres de l'Ordre restent compétents, informés et éthiques dans leur pratique. »

QUESTIONNES SOULEVÉES PAR LES RAPPORTS ET LES RAPPORTS OBLIGATOIRES

Remarque : Les rapports et les rapports obligatoires soulèvent souvent plus d'une question relative à la pratique ou au comportement.



RÉPARTITION DES RAPPORTS ET DES RAPPORTS OBLIGATOIRES



➤ RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX MEMBRES DE L'ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les

informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Crowe Soberman LLP

Comptables professionnels agréés

Comptables publics autorisés

Toronto, Canada

le 4 avril 2017

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre	2016	2015
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie	2 114 059 \$	1 988 419 \$
Placements à court terme	1 673 230	1 719 363
Charges payées d'avance et actifs divers	80 118	94 405
Intérêts à recevoir	23 880	23 650
	3 891 287	3 825 837
Placements à long terme	4 958 615	5 439 245
Équipement et biens à bail	706 031	544 897
	9 555 933 \$	9 809 979 \$

PASSIF

À court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	186 461 \$	104 989 \$
Recettes reportées	2 915 535	2 568 714
	3 101 996	2 673 703

Engagements

ACTIF NET

Actif net investi en équipement et biens à bail	706 031	544 897
Actif net non affecté	5 747 906	6 591 379
	6 453 937	7 136 276
	9 555 933 \$	9 809 979 \$

On peut obtenir un jeu complet des états financiers vérifiés en s'adressant au bureau de la Registrateur.

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre	2016	2015
Droits d'inscription et frais de dossier		
	5 201 924 \$	4 849 871 \$
Charges		
Salaires et avantages sociaux	3 417 337	3 016 126
Location des locaux	794 133	682 160
Frais juridiques	584 844	560 679
Réunions du conseil et des comités	232 399	216 564
Publicité et promotion	198 546	211 844
Frais bancaires	129 590	132 067
Experts-conseils	89 478	79 808
Fournitures de bureau	88 387	79 497
Location et entretien	80 418	50 238
Perfectionnement professionne	74 530	55 722
Frais postaux et de messagerie	43 333	83 938
Audit et comptabilité	37 403	26 668
Téléphone	31 620	28 717
Impression et papeterie	27 320	18 734
Assurance	25 543	25 170
Traduction	12 903	9 247
Élection	5 451	2 596
Site Web	1 028	428
Amortissement	157 235	156 358
	6 031 498	5 436 561

Insuffisance des recettes par rapport aux charges avant autres recettes	(829 574)	(586 690)
--------------------------------------------------------------------------------	------------------	------------------

Autres recettes		
Revenu de placement	147 235	180 623
Gain (perte) réalisé(e) à la vente de placements	-	214 380

Insuffisance des recettes par rapport aux charges	(682 339) \$	(191 687) \$
----------------------------------------------------------	---------------------	---------------------



WWW.OCSWSSW.ORG

Ordre des travailleurs sociaux et des
techniciens en travail social de l'Ontario

250, rue Bloor est | bureau 1000
Toronto Ontario | M4W 1E6

Téléphone : 416.972.9882
Télécopieur : 416.972.1512
Numéro sans frais : 1.877.828.9380

